ENFANTS CACHÉS DURANT LA GUERRE

Mon intervention au Collège de Lamballe, le lundi matin 2 mars 2009 devant les élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} en présence du Directeur et des professeurs de la Segpa.

Introduction

Après avoir été présenté par Pierre-Yves, j'ai rappelé que les 3 principales religions monothéistes étaient : la religion chrétienne, musulmane et juive et que chacun d'entre nous était né dans une famille pratiquante ou pas, appartenant à l'une de ces religions.

En ce qui concerne la communauté juive, elle est dispersée à travers le monde pour des raisons que je ne détaillerai pas ici, ce n'est pas à votre programme.

Ma famille est originaire de Turquie, elle-même originaire d'Espagne, chassée par l'Inquisition en 1492.

Dans les années 1920, les Juifs quittent la Turquie car les hommes sont astreints à un service militaire de 7 ans, que la majorité refuse d'accomplir. Mon père a quitté Istanbul pour rejoindre un oncle à Cuba. En escale à Marseille, il décide avec des copains de "monter" à Paris où il s'installe défiritivement.

1939 : 2^{ème} Guerre mondiale

Il y a alors environ 320 000 Juifs en France (Juifs de nationalité française et d'origine étrangère dont une grande partie a fui la Pologne et d'autres pays de l'Est de l'Europe).

Mesures prises à l'encontre des Juifs par le gouvernement de Vichy

Le 03 octobre 1940 : les Juifs se voient interdire l'accès aux fonctions publiques, aux professions de journalistes, de la radio. Ils sont exclus de l'administration (éducation, justice, ...). Le recensement des Juifs débute dès septembre 1940 en zone occupée et est étendu à la zone libre en juin 1941; il s'effectue dans les commissariats et est concrétisé par l'apposition sur les cartes d'identité d'un cachet "Juif".

Rafles : dès le printemps 1941, arrestations massives des Juifs par les Allemands aidés par la police française.

Le 20 janvier 1942, la solution finale du problème juif est adoptée à la conférence de Wansée : au cours de cette conférence est décidée la mise en pratique de l'extermination des Juifs d'Europe.

Printemps 1942 : obligation de porter l'étoile jaune en zone occupée dès l'âge de 6 ans puis en zone libre le I1 décembre 1942, zone occupée à cette date par les Allemands.

Autres mesures prises à l'été 1942 : l'accès aux lieux publics est interdit aux Juifs : trains, métros (le dernier wagon nous était "réservé"), hôpitaux...

Les rafles s'accentuent sous le contrôle de l'État français; la rafle du Vel' d'Hiv. Les 16 et 17 juillet 1942, au cours de laquelle dès 6h du matin 13 000 hommes, femmes et enfants sont arrêtés puis déportés.

Il faut bien comprendre qu'il n' y avait aucune possibilité de passer à travers les mailles du filet : port de l'étoile jaune, recensement obligatoire, carte d'identité avec la mention "Juif"; de nombreux Juifs en provenance d'Europe Centrale parlaient mal le français, avec un accent, au premier contrôle ils étaient immédiatement reconnus comme étrangers donc à cette époque comme Juifs.

L'histoire de la famille Hafon

Nous habitions dans le 11^{ème} arrondissement de Paris (Nation, Bastille) et lorsque nos parents apprenaient qu'une rafle aurait lieu le soir même nous allions ma soeur et moi passer la nuit chez l'un ou l'autre de nos voisins de palier pour être épargnés. Cela me donne l'occasion de rendre hommage à M. et Mme Crouzet et à M. et Mme Gillebert. M. Crouzet était policier et pouvait avoir quelques informations tandis que M. et Mme Gillebert étaient sympathisants communistes.

Il faut également avoir à l'esprit que personne ne connaissait l'existence des camps de concentration et d'extermination; pas de médias pour le révéler, les Juifs pensaient qu'ils partaient pour des camps de travail en Allemagne, moindre mal; une certaine fatalité régnait dans la communauté juive : où aller ? Sans argent pour nombre d'entre eux, tickets de rationnement, papiers d'identité inutilisables en cas de contrôle. Certains soirs lorsqu'une rafle était "prévue" nous couchions tous les quatre dans le lit de nos parents, habillés, prêts à être emmenés.

Devant l'augmentation de la fréquence des rafles, nos parents décidèrent de nous cacher dans le Sud-Ouest de la France à Saint-Sever (département des Landes 3 000 habitants) dans la famille Lapeyre : Monsieur Lapeyre et ses deux filles célibataires, Germaine et Nathalie.

Nous sommes partis en train, accompagnés par une cousine, qui pouvait voyager parce que protestante; il est vraisemblable que notre séjour a duré plus d'un an, courant 1943 jusqu'à la Libération après que les trains aient à nouveau circulé.

Saint-Sever était occupée par les Allemands et la Kommandantur se trouvait à quelques dizaines de mètres de l'épicerie de la famille Lapeyre. Nous ne devions pas éveiller l'attention, être très disciplinés. Nous étions supposés être petits cousins de le famille. Une anecdote : ma soeur avait l'habitude de dévisager les Allemands en poste devant la Kommandantur et si nous avions, peut-être, un certain profil "d'étranger", les risques étaient considérables pour nous deux et la famille d'accueil.

Nous étions scolarisés, allions à la messe tous les dimanches et le soir avant de dormir, nous récitions des prières dont la principale était : revoir nos parents. J'ai repensé à ce qu'a pu être notre détresse lorsque notre petite fille Lisa Le Men, 7ans, est venue passer 8 jours à Paris à sa demande avec tout un programme de sorties : cirque, restaurant, théâtre... Dès le premier soir après le dîner, elle s'est mise à pleurer en réclamant ses parents, inconsolable, tant qu'elle n'avait pas parlé et vu ses parents sur M.S.N. ! La scène s'est répétée chaque soir après le repas, tant et si bien que sa maman a fait l'aller et retour en train dans la journée dès le jeudi pour mettre fin à la "détresse" de notre petite fille.

Nous pensons que notre présence dans cette petite ville de la France occupée, dans une famille sans enfant ne pouvait passer imaperçue, les clients de l'épicerie, le curé, les soeurs de notre école, les voisins, tous devaient être dans la confidence.

Nous écrivions quelques lettres à nos parents que nous adressions à notre concierge (que l'on appelle aujourd'hui gardienne) Madame Hulot, dans la confidence elle aussi.

Le 18 mai 1944, mon père qui travaillait de nuit dans une usine de nettoyage à sec de vêtements a été brûlé par l'explosion d'une cuve de benzène; transporté à l' hôpital, son patron l' a déclaré comme musulman, affirmant que ses papiers d'identité avaient été brûlés avec ses vêtements.

Fin 1944, à son retour de l'hôpital, 2 policiers français sont venus "chercher" nos parents à leur domicile; il leur a fallu les supplier, leur donner le peu d'argent qu'ils possédaient, quelques bijoux pour qu'ils acceptent de les épargner, à condition qu'ils quittent leur appartement, la Gestapo devant apposer les scellés sur la porte palière dès le lendemain. Il est permis de penser que ces policiers étaient un peu plus humains que d'autres; ils dirent aussi qu'ils déclareraient qu'ils ne trouvèrent personne à ce domicile. Mes parents ne sachant où aller, se réfugièrent d'abord chez un

couple de cousins dans le même quartier, dont le mari fut arrêté quelque temps après dans un café puis déporté. Mes parents revinrent dans leur immeuble, hébergés par une cousine sur le point de se convertir au catholicisme (elle devint Carmélite) qui leur assurait "qu'elle priait tous les jours pour qu'ils soient épargnés".

Mes retrouvailles avec Nathalie en 1988

Arrivé à la cinquantaine, j'ai pris conscience que notre famille d'accueil avait pris des risques considérables pour nous sauver et avant qu'il ne soit trop tard, en 1988, en vacances dans le Sud-Ouest, à Arcachon, nous sommes partis avec ma femme et mes deux enfants à Saint-Sever à la recherche de cette famille. Nous n'avions que le prénom de Germaine et le souvenir d'une épicerie.

Nous avons interrogé plusieurs commerçants mais aucun d'entre eux n'avait connu cette famille. Et dans ce qui est la rue principale de Saint-Sever, je suis entré dans une charcuterie et après avoir dit que je recherchais la famille dans laquelle nous avons été, ma soeur et moi, réfugiés, et dont l'une des filles s'appelait Germaine, la commerçante me dit : "Germaine est décédée mais sa sœur Nathalie est vivante, voulez-vous que j'aille la chercher, elle est en face ? Quelques minutes après, je vis une dame aux cheveux blancs traverser la rue, s'approcher de nous et me dire : "Bonjour Roland, comment vas-tu ? Tu vois personne n'a su que tu étais Juif. Comment va Odette ?"

Nous avons fait en sa compagnie le tour de la ville : l'école, l'église. Ma femme lui a offert des fleurs. Ce fut une très grande émotion; un regret l'absence de ma soeur lors de ses retrouvailles.

La question qu'il faut se poser est la suivante : pourquoi avoir attendu tant d'années pour tenter de les revoir ou bien leur écrire. Je n'ai pas de réponse précise à vous donner, je pense que plusieurs raisons peuvent expliquer notre silence et notre ingratitude : notre séjour ne fut pas, compte tenu des circonstances, réjouissant; beaucoup de contraintes, de peur, le silence sur nos origines; une fois de retour nous avons voulu oublier. Un parallèle peut être fait avec les rescapés des camps qui sont restés des années totalement silencieux, avant de raconter l'enfer qu'ils avaient vécu. Notre sort d'enfants cachés n'est pas bien sûr comparable avec les souffrances vécues dans les camps d'extermination, mais il y a le même voile de silence dans tous les cas, souhaité par tous.

La médaille des Justes

En décembre 2005, nous avons déposé un dossier auprès du Comité Français pour Yad Vashem d'une demande d'attribution de la médaille des Justes à la famille Lapeyre. Composé de bénévoles, le Comité Français transmet à Jérusalem chaque demande.

Le 4 octobre 2008, jour anniversaire de mes 70 ans, nous avons reçu l'accord du Mémorial de Yad Vashem pour que soit décerné à notre famille d'accueil le titre de "Juste parmi les Nations". Cette distinction s'accompagne d'un diplôme et d'une médaille, que vous pourrez voir sur cette photocopie. L'ensemble est remis aux enfants ou aux héritiers directs lors d'une cérémonie dans la ville concernée. J'ai fait des recherches pour trouver d'éventuels héritiers dans la région. Il n' y en a pas; le Comité français m'a suggéré de trouver un musée de la Résistance où pourrait être déposée la distinction après une cérémonie officielle à la Mairie de Paris. Pour trouver un musée proche de Saint-Sever, je me suis rapproché d'une étudiante, Mademoiselle Pirès de l'Université de Pau auteur d'un mémoire de Master sur Les Justes dans le Sud-Ouest. À partir de ses renseignements, nous avons pu choisir Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenade sur Adour, à 15 Km de Saint-Sever. Le Maire de cette ville Monsieur Dufourcq et Madame Toribio, responsable du musée ont accueilli cette perspective avec joie et reconnaissance.

Le nom de la famille d'accueil figurera aussi dans l'Allée des Justes du Mémorial de l'Holocauste à Jérusalem ainsi que sur Le Mur Des Justes édifié à Paris, où sont déjà gravés les noms de 2 693 Justes (plus de 21 300 Justes ont été reconnus dans le monde entier) et dans le dictionnaire des Justes de France.

Conclusion et réponses aux questions posées

En conclusion, je voudrais rappeler que ce ne sont pas des raisons financières qui ont conduit notre famille d'accueil à prendre tous les risques pour nous sauver, peut-être l'ont-ils fait en accord avec leurs convictions religieuses, quoiqu'il en soit, ce qu'il faut retenir c'est le courage dont ont fait preuve, dans de telles circonstances, les résistants et tous ceux qui ont caché des enfants juifs. Serions-nous capables nous aussi de risquer notre vie pour en sauver d'autres ?

Pourquoi les Juifs posent une Mézouza sur leur porte d'entrée ? Mézouza signifie en hébreu : le montant de la porte; elle contient deux extraits du Deutéronome écrits sur un parchemin (recherche Internet après mon intervention).

Pourquoi mettre des pierres sur les tombes ? Pour marquer une visite et rappeler les temps bibliques où les défunts étaient recouverts de pierres (recherche Internet).

Documents montrés aux élèves : transparents des arbres généalogiques commentés par Pierre-Yves sur lesquels figurent les déportés de notre famille, transparent de la lettre de Yad Vashem.

Photocopie de la médaille des Justes où est écrit cette phrase de la Torah : "Qui sauve une vie, sauve l'humanité toute entière".

Notre seule photo, enfants, à Saint-Sever.